

A NOS CORRESPONDANTS

A. M. EDOUARD PHILBERT.—Veuillez expliquer ce que vous entendez par "les considérations pécuniaires d'usage." Notre réponse est subordonnée à la vôtre.

A. M. L. L., de Saint-Hyacinthe.—Votre essai sur la littérature et sur les causes qui contribueront à son développement au Canada est trop long et, permettez-nous de le dire, trop diffus. Vous êtes respectueusement invité à condenser votre pensée et à pratiquer beaucoup plus les préceptes littéraires que vous énoncez dans votre travail. Par exemple, ces expressions : "Qu'est-ce qui y gagne ? Qu'est-ce qui y perd ?" Ce fibre insaisissable que chacun porte en soi," pourraient être avantageusement changées en celles-ci : Qui est-ce qui y gagne ? Qui est-ce qui y perd ? Cette fibre insaisissable que chacun porte en soi. Vous dites : "Il faut les méditer, les lire" et les relire sans cesse, s'en pénétrer, "s'associer, pour ainsi dire, à leur génie, "s'impregner de leur beauté comme d'une "eau inspiratrice." C'est la première fois que nous entendons faire mention d'une eau inspiratrice.

L'Opinion Publique a beaucoup de bonne volonté, mais elle en demande un peu de ses correspondants. A.-B. L.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

Poésies (1865-1866), par Sully Prudhomme

Parmi les poètes qui, après la trace lumineuse laissée par Lamartine, Hugo et Musset, se sont creusé de plus humbles sillons, Sully Prudhomme est un des plus intéressants à lire et à étudier. Poète par le cœur, par l'imagination, par ces fibres intimes, enfin, que les natures poétiques possèdent à de si divers degrés, il figure honorablement parmi ces jeunes talents éclos avec la république de 1848 ou avec le second empire. Venu après les trois grands poètes du siècle, ces géants de l'imagination et de la pensée, Sully Prudhomme, sentant en lui le périlleux désir de lutter avec eux, joint au regret de ne pouvoir les égarer, laisse tomber des plaintes touchantes. Comme beaucoup de poètes dont l'aile est trop faible pour promener leurs chères pensées, et les revêtir de ce cachet glorieux, seul talisman aux yeux sévères de la postérité, il commence son volume par des vers charmants qui nous disent ce qu'il nomme son impuissance à exprimer le flot de sentiments et de pensées qui l'assiègent. Ecoutez :

Quand je vous livre mon poème,
Mon cœur ne le reconnaît plus.
Le meilleur demeure en moi-même ;
Mes vrais vers ne seront pas lus.

Ainsi nos âmes restent pleines
De vers sentis mais ignorés.
Vous ne voyez pas ces phalènes,
Mais nos doigts qu'ils ont colorés.

Certes, si Sully Prudhomme parle toujours ainsi, il a tort de se plaindre. S'il ne peut rendre les fleurs de son esprit et les aspirations de son cœur comme il le voudrait, il subit la loi commune. La langue, le vers, le rythme ne sont que des moyens imparfaits pour exprimer la pensée. La langue est de l'homme, la pensée est de Dieu. La pensée n'a pas de bornes, la langue en possède, ce qui fait, comme il le dit si bien, que le meilleur demeure en soi-même.

Or, Sully Prudhomme, si je ne me trompe, possède l'art ingénieux de dire. Les vers que je viens de citer en sont la preuve. Hugo aurait dit la chose avec plus de fracas, Musset y aurait mis plus de morgue. Nul n'eût pu y mettre plus de naturel :

Quoi de plus joli que ces vers qui terminent une boutade sur l'habitude ?

Mais imprudent qui s'abandonne
A son jong une fois porté !
Cette vieille au pas monotone
Endort la jeune liberté.

Et tous ceux que sa force obscure
A gagnés insensiblement
Sont des hommes par la figure,
Des choses par le mouvement.

Comme tous les jeunes poètes contemporains, Sully Prudhomme a quelque chose de vague, de triste dans la pensée. Ce n'est pas chez lui cette poésie calme, caractéristique de la littérature du grand siècle. Notre époque, tourmentée par tant de révolutions et de secousses, a imprimé, même chez les plus grands poètes, un caractère particulier. Le doute, la mélancolie, l'expression d'un vague désir jamais satisfait, se retrouvent dans presque tous les ouvrages en vers de l'époque. Sully Prudhomme n'a pas échappé à ce mal :

Cherchant en vain mes destinées,
Mon origine qui me fuit,
De la chaîne de mes années
Je sens les deux bouts dans la nuit.

Et plus loin :

Et ce bonheur d'une seconde,
Nul effort ne me l'a rendu ;
Je n'ai goûté de joie au monde
Qu'en rêve, et mon rêve est perdu.

Le livre ne se compose que de pièces détachées que nulle idée commune ne relie. Il parle tantôt amour, tantôt tristesse. Ce sont des retours vers le passé, peu d'aspirations vers l'avenir.

Le morceau le plus considérable du volume est intitulé : *l'Amérique*. L'auteur y jette à profusion ses idées pleines de cette mélancolie, fille du romantisme. Il regrette que l'homme ait porté si loin son audace, qu'il n'y ait plus d'endroits ignorés ni de déserts. Je le laisse parler :

Dans quels climats cachés le cœur sauvage et triste
Se pourrait-il choisir un volontaire exil ?
Il n'est plus de déserts. L'iniquité persiste.
S'il demeure un seul juste, où se sauverait-il ?
Qu'il aille au nord, au sud, au couchant, à l'aurore,
Pour contempler en paix le ciel sévère et doux.
Il doit errer toujours de Sodome à Gomorrie ;
Les méchants lui crieront : " Cette place est à nous."

Il termine son livre par une charmante pièce qu'il intitule : *Je ne croyais poète :*

Je ne croyais poète et j'ai pu me méprendre,
D'autres ont fait la lyre et je subis leur loi ;
Mais si mon âme est juste, impétueuse et tendre,
Qui le sait mieux que moi ?

Si mon dessein secret demeure obscur aux hommes
A cause de l'outil qui tremble dans ma main,
Dieu, qui sans interprète aperçoit qui nous sommes,
Juge l'œuvre en mon sein.

L'airain sans l'effigie est un bien illusoire,
Et je porte un lingot qu'il faudrait monoyer ;
J'ai de ce fort métal dont s'achète la gloire,
Et ne la puis payer.

La gloire ! oh ! surager sur cette immense houle
Qui dans son flux haultain noyait les noms obscurs.
Des brumes du passé se précipite et roule
Aux horizons futurs !

Voilà une des rares aspirations du poète vers l'avenir. Il faut se rendre à la fin du volume pour la trouver.

Ce rêve ambitieux remplira ma jeunesse.

dit-il encore plus loin. C'est une ambition légitime et permise à l'auteur. Avec son talent, il peut arracher son nom à l'oubli. Mais il est une condition aux suffrages de la postérité. Elle ne reconnaîtra son nom que s'il est attaché à une œuvre longue et durable. Au lieu de disperser son talent dans mille pièces fugitives, qu'il concentre ses efforts et résume ses travaux en une œuvre solide. Alors, il aura mérité de la postérité, et la postérité, en retour, se souviendra de lui.

SAINT-JULIEN.

LE THÉÂTRE EN CANADA

Les Pauvres de Paris—Drame en quatre actes, par M. AUG. LAPERRIÈRE

Il n'est pas donné souvent à un auditoire canadien d'entendre — et d'applaudir — un drame canadien. Le drame semble étranger aux mœurs... de nos auteurs. Le ciel nous donne l'abondance des journalistes à deux sous la feuille ; nous avons cent poèmes de courte et de longue haleine ; les romanciers et les faiseurs de recueils fleurissent sur nos bords comme des vignes transplantées ; nos compilateurs nous arrangent de gros volumes dans des langues inconnues ; mais nous n'avons point d'auteurs dramatiques. Les quelques efforts qui ont été faits dans ce genre, en Canada, n'étant pas positivement des chefs-d'œuvre, la postérité, si elle s'en souvient, ne s'en souvient déjà guère.

Se souviendra-t-elle davantage du drame de M. Laperrière ? C'est ce que je ne veux pas prendre sur moi de prédire. Dans tous les cas, ceux qui l'ont entendu jouer en gardent un bon et agréable souvenir.

C'est une recommandation qui mérite d'être constatée.

Les Pauvres de Paris, c'est le nom de la pièce, ont été représentés pour la première fois, jeudi, le 7 février, au théâtre de l'Institut-Canadien d'Ottawa. La foule, en général, ne va pas aux premières représentations. Ceux qui s'y rendent sont les amis des lettres — assez rares où il y a peu de lettrés — les amis de l'auteur et les amis de la critique. La salle, toutefois, était bien remplie. Un point important à noter, c'est que la critique est sortie à peu près désarmée. Cela me semble un beau succès.

Les Pauvres de Paris sont écrits dans le genre et dans le goût moderne. Nous ne discuterons pas le mérite intrinsèque de ce genre et de ce goût. C'est, de plus, une pièce écrite pour le Canada, pour la scène canadienne, cette scène si épurée, qui ne tolère pas un cothurne féminin. L'amour maternel même en est exclus, tant les gardiens de notre vertu apportent de zèle à conserver intact notre édifice moral.

Il n'y a donc pas de personnage féminin dans les Pauvres de Paris.

Ce n'est pas, cependant, ce que l'on appelle une pièce de collège, quoiqu'elle soit très-propre à être jouée à une distribution de prix. C'est une pièce du grand monde, d'où les besoins de notre scène ont banni les femmes.

Un drame de MM. Brisebarre et Nus, joué à Paris il y a quelques années, a donné à M. Laperrière l'idée du sien. Plus que cela, il suit le chemin tracé par ses devanciers pendant une partie du premier acte. Ce n'est qu'à la dernière scène du premier acte qu'il s'aventure loin des sentiers battus dans des routes qu'il s'ouvre lui-même. Alors l'idée première disparaît, une autre intrigue se noue, emmenant un dénouement moins compliqué que dans le drame de MM. Brisebarre et Nus, mais plus naturel peut-être.

Un capitaine au long cours, Bernier, est volé de sa fortune, 250,000 francs, par un banquier nommé Villebrun. Bernier en devient fou et Villebrun en devient riche. Voilà le premier acte, une espèce de prologue très-dramatique.

Au second acte, les personnages ont vieilli de quinze ans. Bernier est toujours fou et Villebrun toujours riche.

Mais les enfants de Bernier, André, Arthur, et leur sœur, Antoinette, qui ne se montre pas de toute la pièce (il n'est permis aux femmes de jouer un rôle, sur notre scène, qu'à la condition de rester dans la coulisse), sont dans la misère, et en butte aux persécutions de Villebrun, leur propriétaire. Planterose, ancien commis de Villebrun et complice du vol des 250,000 francs, tombe au milieu de ce groupe. Il est mendiant. Il reconnaît Villebrun. Il se reconnaît lui-même, et l'idée lui vient de devenir honnête homme. Voilà donc qu'il va dénoncer Villebrun, qu'il le fera pendre au besoin, mais qu'il deviendra honnête homme.

A partir de ce moment, l'intrigue roule sur cette alternative-ci : Planterose parviendra-t-il à prouver la culpabilité de Villebrun, n'y parviendra-t-il pas ? Il est nécessaire également que Bernier retrouve sa raison. Le nœud se resserre, et le spectateur frémit aux tentatives que fait Villebrun pour empoisonner son ancien commis. Un coup de feu ne lui réussit pas mieux. Toutes ces scènes sont bien emmenées. L'action, cependant, languit un peu vers la fin du troisième acte ; mais la verve intarissable de Bigot, le personnage de résistance de la pièce, entraîne l'auditoire, toujours plus disposé à rire qu'à s'attendrir.

Enfin, voici le grand tableau final. Villebrun est convaincu de vol, et Bernier recouvre sa raison, en même temps que ses 250,000 francs, avec dépens et intérêts.

Quelques-uns ont senti un vif regret d'être frustrés du mariage traditionnel au dénouement. Il faut avouer qu'il y avait là une belle occasion de noces, un père, des frères, un jeune homme haletant d'amour, une dot magnifique, enfin, il n'y manquait qu'une jeune fille. C'est encore

un des inconvénients du drame sans personnages féminins.

Somme finale, les Pauvres de Paris ont eu un succès réel dont l'auteur a raison de se féliciter. Cette pièce est destinée à faire le tour de la Puissance : dans tous les collèges elle sera jouée, et pas un club d'amateurs ne manquera de tirer profit de cette rare fortune.

Seulement, qu'on y prenne garde, le jeu en est très-difficile. Il lui faut des acteurs ayant de l'expérience et des ressources. Sous ce rapport, à Ottawa, le succès a été bon. Quelques-uns même, M. Marier, dans le rôle de Bernier, et M. Pigeon, dans le rôle comique de Bigot, ont remporté de véritables succès.

J'apprends que l'on s'occupe activement à monter la pièce à Montréal. Quand le courrier de Québec va-t-il nous apporter la même nouvelle ?

SPECTATEUR.

JURISPRUDENCE

Plusieurs compagnies de chemins de fer et de grandes sociétés industrielles ayant intenté contre la ville de Paris un procès en responsabilité pour la réparation de préjudices éprouvés pendant l'insurrection du 18 mars, la Cour d'appel de Paris vient de prononcer un arrêt qui déclare que la ville ne saurait être rendue pécuniairement responsable de pareils désastres, par ce motif qu'une commune n'est engagée vis-à-vis des particuliers qu'à raison des actes de négligence ou d'imprudence qui pourraient lui être légalement imputables, et alors seulement que cette commune aurait eu la libre disposition des moyens coercitifs propres à réprimer le désordre.

Or, d'après l'arrêt de la Cour, telle n'était point, au moment de la Commune, la situation de la ville de Paris : C'est le gouvernement, et non point l'administration municipale, qui avait entre les mains le commandement des troupes régulières : la ville a subi, désarmée et impuissante, la formidable insurrection de mars 1871, et les ruines qu'a laissées cette insurrection à jamais exécration ne sauraient lui être imputées au point de vue de la responsabilité civile.

Les diverses compagnies de chemins de fer, la compagnie des Petites Voitures, celle des Messageries nationales, qui avaient actionné la ville de Paris en dommages-intérêts, ont donc perdu complètement leur procès devant la Cour, comme elle l'avaient d'ailleurs perdu déjà devant le tribunal de première instance.—*Figaro*.

Un débat s'est élevé sur la question de savoir si Léon XIII a été élu par *adoration* ou au scrutin, et on discute à coups de télégrammes. L'Union de Paris, dont la compétence en ces matières est indéniable, met ainsi tout le monde d'accord :

"C'est, comme nous le disions, à la suite de trois scrutins que l'élection du Souverain-Pontife a eu lieu.

"Le premier n'avait donné aucun résultat.

"Au second, S. Em. le cardinal Pecci ralliait 34 suffrages.

"Au troisième, il réunissait 44 voix. Il était élu ; mais le Sacré-Collège, s'unissant à la démarche du cardinal Franchi qui était allé se prosterner aux pieds de l'élu, a accédé d'un commun sentiment à l'élection et acclamé le nouveau Pape d'une voix unanime. De sorte que l'on peut dire en toute vérité que l'élevation de Léon XIII au Pontificat romain a été faite à la fois par *inspiration*, par *adoration* et par *acclamation*."

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.